



Assemblée Générale du District

Samedi 7 Octobre 2023

Salle des Fêtes

23, Chemin du Stade à ARTHON

(publiée le 02/02/2024)

Personnalités présentes :

- Mme Axelle TUGEND, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports représentant Mr le Préfet de l'Indre
- Mr Marc FLEURET, Président du Conseil Départemental
- Mr Antonio TEIXEIRA, Président Ligue du Centre Val de Loire
- Mr Paul HERRERO, Trésorier de la Ligue Centre Val-de Loire
- Mme Isabelle JACOB, Crédit Agricole
- Mr Enrick COSSON, EC Consulting

Personnalités excusées :

- Mme Pascale BAVOUZET Pascale, Maire d'Arthon
- Mme Florence PETIPEZ, Conseillère Départementale
- M Thibault LANXADE, Préfet de l'Indre
- Mr Gil AVEROUS, Président Châteauroux Métropole
- Mr Philippe METIVIER, Conseiller Départemental

Pointage des clubs effectué par :

Table 1 : Mrs Valentin RIBOTON et Jean-François DABIN

Table 2 : Mrs Joël LEBLANC et François BOUQUET

Table 3 : Mme Clémentine CHARRAUD et Mr Didier GATEFIN

Clubs convoqués : 99 clubs

Clubs présents : 88

Clubs absents : 11 dont 2 clubs en non-activités (US Buxeuil, AS Heugnes,)

- **Une amende de 150 euros** sera débitée du compte clubs pour absence à l'Assemblée Générale pour les clubs cités ci-dessous (article 2 alinéa 2 du Règlement Intérieur du District) :

Clubs Libres : AS Anjouin, US Azay le Ferron, AS Brion, ES Etréchet, AS Les Bordes, US Montierchaume, AS Varennes,

- **Une amende de 45 € :**

Clubs Futsal : AS Eurostyle Cx , Maublanc Team B.A.R..

- **Une amende de 45 euros** pour représentation par pouvoir à l'Assemblée Générale pour le club cité ci-dessous (article 2 alinéa 2 du Règlement Intérieur du District) :
- FC Bas Berry représenté par l'AS Ardentes
- Villedieu Futsal représenté par ACS Buzançais

Le quorum statutairement exigé étant atteint, le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Propos introductifs du Président

Je vous propose de respecter une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés tout au long de la saison passée.

Madame Axelle TUGEND, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports représentant Mr le Préfet de l'Indre
Marc FLEURET Président du Conseil Départemental,

Madame Pascale BAVOUZET, Maire d'Arthon excusée,

Monsieur Antonio Teixeira, Président de la Ligue du Centre-Val de Loire

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je retrouve dans cette très belle salle des fêtes mise à disposition gratuitement par la Commune d'Arthon que je remercie très sincèrement ainsi que le club du VALP 36 (de très bonnes relations avec notamment l'organisation de la journée des U7/U9 chaque année) qui s'est mobilisé pour nous accueillir, qu'ils en soient tous remerciés.

Antonio TEIXEIRA Président de Ligue qui nous fait l'honneur de sa présence à nos côtés. Une Ligue du Centre remise sur les rails avec un résultat financier 2022/2023 dans la lignée des précédents.

Je le remercie d'avoir mis en place une convention d'objectifs Ligue et District la saison dernière, ainsi que le remboursement aux Districts des mises à disposition des cadres Départementaux pour les formations et sélections.

Je salue la présence, à nos côtés, de Marc FLEURET, Président du Conseil Départemental que nous avons toujours plaisir à accueillir et qui un élu à notre écoute. Nous avons assisté en juillet à l'inauguration de la couverture de la plaine de Beach et de la halle connectée.

Comme je m'y étais engagé auprès de lui, le District est passé aux actes en recrutant un mi-temps pour développer les nouvelles pratiques auprès des clubs et le Beach soccer notamment. Je souhaite pouvoir être accompagné ponctuellement financièrement sur ce ½ poste sur une saison, il me semble logique d'aider ceux qui font les efforts et je fais confiance aux élus du Département.

La Flamme Olympique traversera notre Département le lundi 27 mai 2024, les clubs de football et le District seront aux côtés du Département pour faire de cette journée historique une belle fête populaire.

Le Département est le partenaire majeur de notre comité mais aussi des clubs de football (via le Far Animation) dans les cantons.

L'état est un partenaire privilégié, et je remercie Madame l'Inspectrice de sa présence il nous accompagne sur de nombreux dispositifs notamment les appels à projet qu'elle aura plaisir à nous présenter

Les licenciés sont 9 003 à ce jour (8 717 en 2022) et nous sommes sur une belle pente par rapport à la saison précédente + 286 licenciés de date à date. Toutes les catégories sont en augmentation.

Les filles avec 1 080 licenciés à ce jour (1018 en 2022 date à date) sont déjà plus de 11,9 % ce qui est très bien et encourageant notamment chez les petites filles.

Le football féminin chez les seniors est sur une bonne dynamique, c'est historique avec encore cette saison 22 équipes féminines à 8 (19 en 2022) et 5 équipes à 11 (7 en 2022).

Ce bon résultat au niveau des licenciés est le fruit de votre travail, votre sérieux et votre engagement de tous les jours dans vos clubs , et je tenais à vous en remercier.

Nous avons terminé la saison dernière avec 10 318 licenciés et peut être retrouver les 10 500 licenciés au 30 juin 2024 et ce serait une excellente nouvelle pour notre football.

Nous sommes d'ailleurs dans cette volonté de développement avec les collègues du comité directeur avec le recrutement d'un mi-temps Hugo DELALANDE et un premier emploi civique au 1^{er} octobre Clément CHAVENAUD, puis un second au 1^{er} novembre, qui viendront accompagner Matthieu et Aniss dans leurs missions auprès des clubs et pour le développement de notre Football Amateur.

Le nombre d'arbitres suscite toujours de réelles inquiétudes 81 à ce jour (80 en 2022) et 6 qui viennent d'avoir leur examen. C'est trop peu il faut une mobilisation générale des instances, mais aussi des clubs qui doivent travailler en amont dans leurs effectifs jeunes pour sensibiliser, Nous allons y revenir tout à l'heure et je ne m'étendrai pas plus sur le sujet.

Grace à la Fédération, le soutien de la Ligue et de votre District Lucas a été recruté pour accompagner les clubs du 18/36, c'est un travail de longue haleine et c'est un outil supplémentaire.

Merci à la CDA et son président Faouzi JAWADI pour l'accompagnement de nos arbitres et aussi Allan Deville qui fait un gros boulot au niveau des désignations, sans oublier l'UNAF et notre ami Raphaël toujours partant pour nous aider.

Le futsal est plus à la peine avec 17 équipes en District ! et merci à Valentin et son équipe,
Deux clubs en Ligue l'Etoile et Châteauroux Métropole sont toujours en R1 et travaillent pour développer la pratique auprès des jeunes.

le foot à 8 repart plus fort cette saison avec 19 équipes (10 la saison dernière) .

Nous avons décidé en début de saison de supprimer la D5, nous étions le dernier District (en 2020 le Cher) mais il est vrai qu'avec 15/16 clubs chaque saison la situation n'était pas viable. Nous avons écouté les clubs et c'est le signe d'un District à l'écoute.

Par contre Je fais mon mea culpa cette réunion de début septembre aurait dû se dérouler en juillet afin de mieux anticiper la situation.

Je pense que c'était la décision qui s'imposait et nous retrouvons une pyramide normale de nos championnats avec 5 poules de 12 soit 60 équipes. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors des textes réglementaires tout à l'heure.

Je salue aussi le travail de l'Amicale des Educateurs qui nous accompagne dans nos actions techniques et aussi la Commission des Présidents de clubs qui m'aiguille et valide nos orientations.

La Berrichonne dont le football amateur est le 1^{er} supporter est pour notre District une formidable locomotive, après cette entre deux saisons assez stressantes j'espère que le sportif nous permettra de vivre une belle saison.

Enfin je veux saluer les clubs du Département encore au 5^{ème} tour de la Coupe de France Vatan, Déols et la Berrichonne qui seront sur le pont les 14 et 15 octobre prochains.

Au niveau du personnel je salue nos deux secrétaires expérimentées Anita et Béatrice, ainsi que Mathieu et Aniss qui font un gros boulot dans le cadre des missions qui nous sont confiées notamment auprès des jeunes.

Les partenaires privés continuent de nous rejoindre et de nous accompagner, c'est un signe fort de l'image que nous représentons aux yeux du grand public merci à eux, leur soutien est un signe de reconnaissance pour notre travail de bénévoles.

Je salue aussi les élus du Comité de Direction et le Bureau nous formons une belle équipe, et l'ensemble des bénévoles des commissions qui m'accompagnent avec volonté de travailler pour les clubs dans le respect des règlements et de l'équité sportive.

En tout état de cause, si notre District est toujours dans une démarche positive, avec la volonté de se développer et de proposer des évolutions pour les clubs, c'est surtout grâce à l'implication de vous tous bénévoles dans vos clubs dont vous êtes ici les représentants, et je vous en remercie très sincèrement.

Nous nous retrouverons le samedi 1^{er} juin pour notre assemblée électorale (2024/2028)

Le Président,
Marc TOUCHET

Rapport d'Activités 2022-2023 **(présenté par Mr BREJAUD Jacques, Secrétaire Général)**

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s, passionné(e)s de Football,

Rendez-vous vous a été donné ce jour à Arthon pour la tenue l'avant avant dernière Assemblée Générale de cette mandature qui va prendre fin le 30 Juin prochain. Pourquoi avant avant dernière ????, pour la simple raison que nous vous retrouverons le 1^{er} Juin 2024 (dont le lieu n'est pas défini à ce jour) pour procéder à l'élection de l'équipe dirigeante qui aura en charge jusqu'en Juin 2028 des destinées de notre District et en Octobre 2024 pour vous présenter le bilan sportif et financier de la saison qui vient de commencer.

Avant de passer à la lecture du rapport d'activités de la saison écoulée, je tiens à remercier au nom du Comité de Direction, Madame le Maire d'Arthon qui a répondu favorablement quand je l'ai sollicité pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes de la commune.

Statistiques et résultats :

Pas de fait marquant ni significatif dans nos différents championnats départementaux le COVID étant désormais un mauvais souvenir et la météo au cours de la saison s'étant montrée plutôt clémente.

Difficile de passer sous silence la Finale de la Coupe de l'Indre qui a vu s'affronter deux des meilleures équipes de notre département à savoir le FC Déols (Régional 1) et l'US Le Blanc en (Régional 2) et à l'issue d'une rencontre agréable à suivre et devant un public enthousiasme a vu le FC Déols remporter le trophée pour la 12^{ème} fois depuis la création du club.

Retour sur les résultats de nos clubs départementaux participant aux Championnats Nationaux et Départementaux.

Berrichonne Cx 1 : une nouvelle fois a eu une saison très compliquée se sauvant sportivement in extrémis, mais étant dans un premier temps relégué administrativement en National 2, mais suite au 2^{ème} passage devant la DNCG s'est vu autoriser à être maintenu en National 1. Un nouveau staff technique a été mis en place, l'effectif a été renouvelé dans sa quasi-totalité, il n'y a plus qu'à espérer une saison positive.

Berrichonne 2 : tributaire de la turbulence du club a tout de même assuré son maintien en National 3.

Clubs Régionaux

Régional 1 :

FC Déols 1, après avoir été relégué la saison dernière en Régional 1 a bien failli connaître la même mésaventure suite à la refonte des championnats mais a été finalement repêché.

Régional 2 :

Très belle saison des 3 clubs engagés dans ce championnat à savoir le FC Déols 2, US Le Poinçonnet et l'US Le Blanc qui se sont maintenus sans problème. A noter pour l'US Le Blanc que sans la pénalité disciplinaire que le club a reçue, la montée en division supérieure était sans doute envisageable.

Régional 3 :

Le fair play n'est pas à négliger car grâce au barème mis en place par les instances régionales, l'US Montgivray et le SC Vatan évitent la descente. Ils seront accompagnés pour la saison prochaine du FC Villers, l'ACS Buzançais et l'USAP ces deux derniers clubs ayant acquis sportivement le droit d'accéder aux Championnats Régionaux.

Grosse déconvenue pour le FC Diors qui à la fin d'une saison en demi-teinte rejoint l'élite départementale après plus d'une décennie en Régional.

Saison galère également pour les SA Issoudun qui ont terminé le championnat comme ils ont pu, avec un effectif réduit en qualité et en quantité donc relégués également en départementale 1.

Pour la saison 2023/2024, la représentation de notre District sur les championnats seniors masculins sera :

N1 : LBC 1

N.3 : LBC 2

R1 : FC Déols 1

R2 : FC Déols 2, US Le Blanc 1, US Le Poinçonnet 1

R3 : US Montgivray 1, SC Vatan 1, FC Villers 1, USAP 1, ACS Buzançais 1.

Les montées et descentes des championnats départementaux ayant été validées dans les différents PV de la Commission Sportive, je ne vais pas revenir dessus mais rappeler tout de même que l'EGC Touvent Cx, AS Ardentes, FCMO et Aigurande intègrent la départementale 1.

Clubs et licenciés :

Cette saison, notre District compte 109 clubs foot libre (dont 21 clubs Futsal). Pour mémoire on en dénombrait sur la saison 2012/2013 159 soit une perte en 10 ans de 50 clubs sur notre département. Notre effectif licences sur la saison écoulée toutes catégories d'âges confondues était de 10318 contre 10056 en 2021/2022 soit plus 262 licences réparties comme suit :

	2021-2022	2022-2023	%	Nombre
Seniors Masculins	3358	3195	-5	-163
Seniors Féminins	416	447	7	31
Seniors Futsal	201	180	-2	-21
Seniors Loisirs	94	147	56	53
Jeunes U7/U19 FG	3760	4123	10	363
Arbitres	101	96	-5	-5
Dirigeants	1376	1452	5	76
Dirigeantes	293	317	6	24

Ne figurent pas sur le tableau les licences techniques, joueurs professionnels et ayant droits comptabilisés dans le décompte global.

Une catégorie de licenciés dans ce tableau m'interpelle : ce sont les arbitres et sans elles et sans eux notre sport favori n'a plus de sens.

Pour rappel avant COVID notre effectif était au 30.06.2019 de 127 officiels. Au 30.06.2023 il était descendu à 96 soit -31 arbitres et au 05.09.2023 : 74 sachant qu'il y a une dizaine de dossier en instance. La Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage s'est réunie récemment et il en résulte que 6 clubs régionaux sur 9 que compte notre District sont en infraction avec les obligations du Statut, alors qu'ils sont si je peux me permettre ce terme les plus gros « consommateurs » d'arbitres. Concernant nos championnats départementaux, je me suis livré à un calcul tout simple, c'est-à-dire, savoir combien il fallait chaque dimanche d'arbitres pour couvrir toutes nos rencontres de la D1 à la D5 et le résultat est 86. Sachant que chaque week-end environ 15 % de notre effectif officie en Ligue et 10 à 15 % sont indisponibles pour raisons diverses soit 50 arbitres désignables.

Je pense que vous comprendrez mieux les difficultés que rencontre Allan pour répondre à vos demandes. La Ligue et les Districts ont fait l'effort de recruter sur chaque District un conseiller technique en arbitrage. Lucas a plein d'idées, de volonté et de détermination mais tout seul il y a peu de chance de réussir dans les missions qui lui ont été confiées. N'hésitez pas à le solliciter, il est à votre écoute.

Dans ma rubrique statistiques et résultats, j'ai mis en avant le succès que connaît chaque année la Finale de la Coupe de l'Indre Seniors Masculins, mais petit à petit la Coupe de l'Indre Féminines est en train de faire sa place et cela grâce à nos amis de la

presse écrite et parlée qui communiquent beaucoup sur ces compétitions, avec une attention particulière à la Nouvelle République grâce à l'opération ballon NR qui permet de faire un spot sur des clubs anonymes ayant réussi un exploit en Coupe et également pour sa collaboration au Challenge Meilleur Buteur D1.

Des remerciements également vers Mr Gil AVEROUS et la Municipalité de Châteauroux pour son concours à l'organisation des différentes actions et compétitions et tout particulièrement la mise à disposition gracieuse du stade Gaston Petit pour la Finale de la Coupe de l'Indre, ainsi que les différents gymnases municipaux pour les rencontres de Championnats et Coupes Futsal.

Remerciements également à nos partenaires institutionnels : DDCSPP, au Conseil Départemental, aux instances dirigeantes (F.F.F. – L.F.A. – L.C.V.L.) qui par leurs aides humaines financières et matérielles nous permettent de mener à bien les différentes missions et actions dont nous avons la charge, sans oublier Intersport Cx notre équipementier et nos différents partenaires privés qui nous apportent leur précieux concours.

Ce n'est pas mon genre de passer de la pommade comme on dit, mais je voudrais également adresser des remerciements à tous mes collègues Membres de Commissions qui m'ont aidé à rédiger ce rapport d'activités en relatant les moments forts de la Commission dont ils ont la charge ainsi que le personnel de notre District qui se dévoue corps et âme pour que tout fonctionne le mieux possible avec vous. Tout d'abord merci à Aniss et Matthieu pour leur implication pleine et entière dans leurs missions pour développer la pratique. A Lucas avec sa tâche ingrate de trouver des arbitres, aidez-le il a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui. A Anita et Béatrice toutes les deux disponibles avec chacune leurs compétences et leur sourire et toujours prêtes à tenter de trouver une solution avec calme malgré parfois les sauts d'humeurs de certains d'entre nous.

Je tiens également à remercier mes collègues du Comité de Direction et une nouvelle fois tous les membres de Commissions qui comme vous, eux et moi ne comptent pas leur temps en servant bénévolement le football.

On arrive à la fin, j'espère que n'ai pas été trop long, donc j'en terminerai en adressant cette fois mes remerciements à vous toutes et à tous, dirigeantes et dirigeants de clubs ruraux, urbains ou de quartiers pour ce que vous faites au sein de votre association pour y créer joie, plaisir, convivialité, amitié et respect.

J'en ai cette fois fini, merci de l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport, et avant de redonner la parole au Président, je vous souhaite une très belle année sportive et pleine réussite dans vos projets personnels.

Le Secrétaire Général,
J. BREJAUD

Aucune intervention de la part des clubs.

Rapport d'Activités approuvé à : 94.10 % Pour et 1.89 % Contre - Abstention 4.01 %

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (du 01.10.2022 paru sur le site internet ; <http://indre.fff.fr> le 28.10.2022) :

Le Président demande à l'Assemblée si des personnes souhaitent intervenir sur ce procès-verbal, aucune remarque de la part des clubs il est soumis au votre :

Procès-verbal approuvé à : 93.53 % Pour et 3.46 % Contre – Abstention 3.00 %

Affaires Financières

(Rapport de gestion présenté par le Cabinet BSR)

La parole est donnée à Patrick BARON Trésorier qui nous informe que le District a choisi de présenter ses documents comptables différemment :

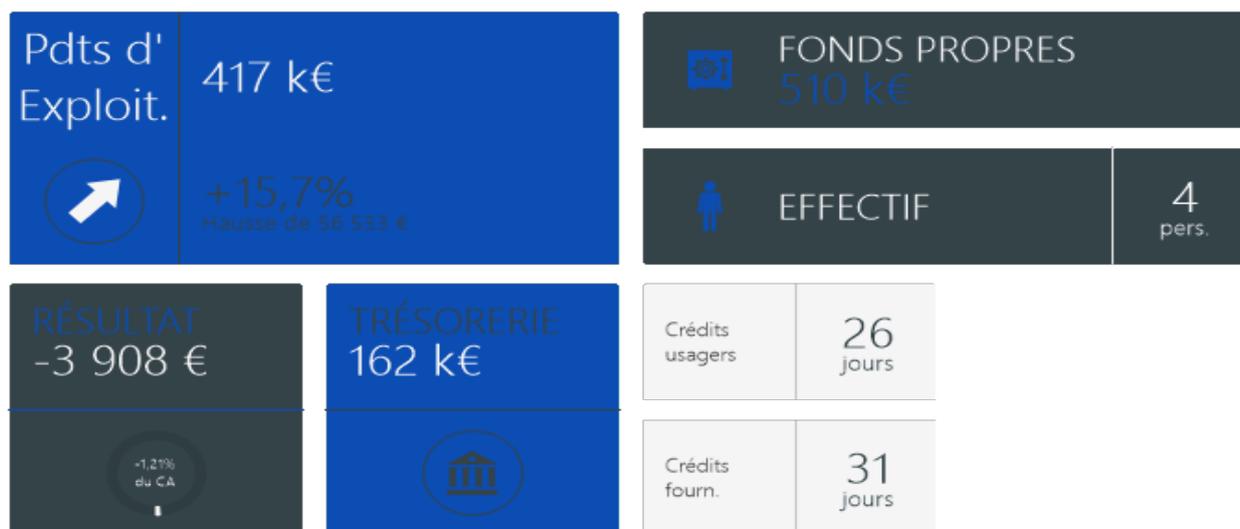
- 1^{ère} partie : Le cabinet Comptable BSR présente les comptes de l'exercice
- 2^{ème} partie : COGEP (Commissaire aux Comptes)

La parole est laissée à l'intervenant de BSR

ASSOC. DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION
Activités de clubs de sports

2022/2023

Votre association en quelques chiffres



BSR & Associés

ASSOC. DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION
Activités de clubs de sports

2022/2023

Activité globale

	2022/2023	2021/2022	Evolution
Ressources associatives	217 891 €	196 895 €	+10,7%
Ventes de marchandises	0 €	2 508 €	
Production vendue	66 698 €	71 601 €	-6,8%
Prestations vendues	39 081 €	34 348 €	+13,8%
Activité globale	323 670 €	305 352 €	+6%

BSR & Associés



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2023

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



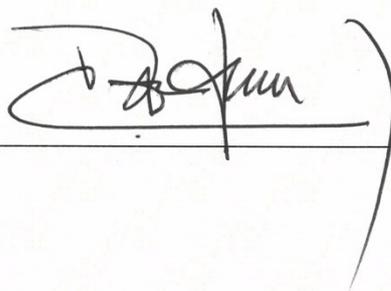
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DEOLS, le 25/09/2023

Le Commissaire aux comptes

SAS COGEP AUDIT

Bayram BOZBIYIK



Mr Patrick BARON demande à l'assistance si des personnes souhaitent intervenir. Aucune intervention de la part des clubs.

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Présenté par Patrick BARON Trésorier

Budget prévisionnel 2023 -2024

Achats mat. et achats non stockés	Production vendue
services extérieurs	Subventions
Salaires et charges sociales	Autres Produits
Dotation amortissements	Produits financiers et exceptionnels



**Le Budget
s'équilibre à
432 907 euros**



12/10/2023

26

Mr Patrick BARON demande à l'assistance si des personnes souhaitent intervenir suite au prévisionnel.

Intervention de Mr Richard LINDE (EGC Touvent Cx) :

Il fait part que le carton jaune a augmenté d'un euro, et demande pourquoi le carton jaune n'est-il pas en harmonie avec la Ligue du Centre. Le Trésorier répond qu'une étude a été faite auprès des autres Districts et précise qu'il y a longtemps que celui-ci n'a pas été augmenté.

Le Président rappelle que l'harmonie des cartons a déjà été abordé lors d'une autre Assemblée Générale.

PROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

- . Bilan au 30.06.2023
- . Compte de résultat au 30.06.2023

Comptes approuvés à : 85,78 % Pour et 2,29 % Contre – Abstention 11,93 %

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AUX CAPITAUX PROPRES

Sur proposition du Trésorier le résultat (-3 908 €) sera affecté aux capitaux propres

Affectation du résultat approuvée à : 89.46 % Pour et 3,75 % Contre – Abstention 6,79 %

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Budget prévisionnel approuvé à : 80,51 % Pour et 5,57 % Contre – Abstention 13.92 %

Le Président Marc TOUCHET reprend la parole en nous précisant qu'il va faire une petite entorse à l'ordre du jour, pour laisser la parole à Marc FLEURET, Président du Conseil Département qui a une cérémonie à 10 h . Il nous fait l'honneur d'être présent il est logique de lui céder la parole.

Intervention de Mr Marc FLEURET (Président du Conseil Départemental)

Je tenais absolument à être parmi vous ce matin, pour vous remercier du travail que vous faites au quotidien et toute l'animation que vous créez sur le territoire. Je rappelle que la plaine de Beach est ouverte à tous les clubs du Département, cette pratique sportive est en plein développement à vous de venir pratiquer. Je souhaiterai que des sections Beach Soccer puissent voir le jour dans le département. Nous avons un outil performant comme l'a dit le Président de la F.F.F. Des matchs internationaux sont prévus pour le printemps prochain.

Je rappelle que le Département accompagne les mairies et l'ensemble des municipalités pour leur investissement dans le football.

Je souligne aussi que la F.F.F. intervient avec le FAFA pour les structures en construction dans les différentes municipalités, c'est la seule Fédération qui intervient.

Nous avons également le :

FAR Animation (fond d'action rurale) : en version numérique date limite le 15.10.2023, la date sera certainement repoussée suite au début du numérique en peu compliqué.

FAPA Fond petit investissement (Fond d'Appui aux Projets Associatifs) : à partir de 600 € jusqu'à 3000 €, dossier à déposer auprès de vos conseillers départementaux de secteur. Ce fond est réservé à l'investissement concernant votre activité.

Famille : aide à la licence

Pour celui qui possède une licence foot + une autre licence dans une autre discipline le Conseil Département donne une somme non négligeable.

Fond Sport : Les municipalités doivent investir et elles seront aidées. Je confirme qu'autant de projets déposés, autant de projets financés.

Je ne pouvais pas passer sous silence l'avenir du C.T.R. à Cx :

Nous en avons déjà discuté avec Mr Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue du Centre Val de Loire, on le fait chacun avec respect l'un pour l'autre mais nous défendons chacun nos positions. Je constate le dynamisme des clubs présents car seuls 7 clubs absents sur 99 convoqués, cela montre que nous sommes une terre de football.

Le C.T.R pourrait déménager sur Orléans, les arguments sont louables :

- Regroupement
- Simplifications

Je voulais surtout défendre les territoires ruraux et les départements excentrés et je pense que ça ne peut-être qu'une volonté politique. Je pense que chaque département au sein de la région Centre a droit à un élément attractif que ce soit le sport ou autre.

Les collectivités locales sont prêtes à apporter une aide nécessaire :

- 1) Hébergement adapté
- 2) Terrains vieillissants

Je rappelle que les collectivités locales ainsi que le Département seront au rendez-vous pour garder le CTR. Le Conseil d'Administration de Blanche de Fontarce est également prêt à s'engager. Je le répète, nous mettrons tout en place pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions.

J'espère que Mr TEIXEIRA prendra la bonne décision. Bonne fin de travaux.

PROPOSITION REGLEMENT CHAMPIONNAT

Proposition Règlement Championnats seniors

Article 41 du Statut de l'Arbitrage

...

- Championnat Régional 1 : 5 arbitres dont 3 arbitres majeurs,
- Championnat Régional 2 : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs,
- Championnat Régional 3 : 3 arbitres dont 2 arbitres majeurs,
- Championnat Départemental 1 : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur,
- *Autres divisions de district, autres championnats de Futsal, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, et autres championnats féminins : liberté est laissée aux assemblées générales des Ligues, pour l'ensemble des Districts qui la composent ou à défaut par les assemblées générales des Districts, de fixer les obligations.*

Complément du Règlement du Statut de l'arbitrage Section 1 Obligations du club - article 41 – Nombre d'arbitres:

- Les clubs ayant acquis sportivement par leur classement à l'issue de la saison 2022/2023 le droit de monter de Départemental 5 en Départemental 4 sont soumis à l'obligation d'arbitre.
- Les clubs intégrés en Départemental 4 à l'issue de la saison 2022/2023 du fait de la disparition de la Départemental 5 sont dispensés de l'obligation d'arbitres pour la saison 2023/2024 exclusivement
- D1 : 2 arbitres dont 1 majeur
- D2 – D3 – D4 : 1 arbitre



12/10/2023

30

Intervention de Mr Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

Je suis déjà intervenu l'an passé pour les arbitres auxiliaires., à quoi il sert, hormis qu'il est prioritaire sur la rencontre mais pas reconnu. Il faut que cet arbitre soit reconnu et qu'il puisse compter pour le club. Le constat est que nous avons de moins en moins d'arbitres. Une solution intermédiaire est possible avec les arbitres auxiliaires et je reste convaincu que par cette passerelle les arbitres auxiliaires pourraient devenir par la suite des arbitres officiels.

R. Mr Lucas BAUDON (CTA) lui répond qu'avec le nouveau règlement, il comptera pour 0.5 dans les clubs.

Intervention de Mr Patrice DESIRE (E. P. Chrétien) :

Pourquoi ne pas enlever les arbitres de touche en D1 pour les mettre en D3.

R. Marc TOUCHET Sportivement c'est important de continuer, c'est aussi une formation pour nos jeunes et arbitres débutants d'être dans un groupe de 3 pour être conseillé et acquérir de l'assurance.

Intervention de Mr Bruno CHARRON (AC Parnac Val d'Abloux) :

Pour les formations arbitres de début saison qu'elles soient destinées aux Jeunes qui souhaitent progresser dans l'arbitrage sont une bonne chose, mais que l'on laisse nos anciens tranquille car ils n'y arrivent pas et ça les décourage.

R. Marc TOUCHET, Lucas dira un petit mot lors de son intervention.

Intervention de Mr Yvan RICOURT (EC Veuil) :

Une seule équipe senior et pas de jeunes. Recruter un arbitre aujourd'hui c'est très compliqué, nous ne les avons pas gratuitement. Les chiffres montrent depuis plusieurs années que nous sommes dans une spirale descendante. Je me demande si les instances du Football n'aurait pas une réflexion à mener pour considérer les arbitres :

- Savoir si les arbitres sont satisfaits d'arbitrer ?
- Pourquoi les arbitres arrêtent ?

R. Marc TOUCHET confirme que la CDA fait un suivi de ses arbitres, les raisons sont multiples et variées et il n'y a pas que l'environnement.

Intervention de Mr Bertrand DENORMANDIE (BVN) :

On parle de la base de l'arbitrage, mais est ce que la base n'est pas dû à l'élite. Quand je vois les matchs à la télévision j'ai honte. Le problème ce n'est pas nous mais bien nos joueurs professionnels, ils montrent une mauvaise image du Football et c'est peut-être la cause d'arrêt pour certains arbitres. De plus, nos enfants sont éduqués par ce qu'ils voient à la télévision.

Intervention de Mr Richard LINDE (EGC Touvent Cx) :

Précise qu'un arbitre doit faire 24 matchs pour représenter son club, s'il est possible de descendre à 12 matchs afin d'attirer du monde à l'arbitrage mais aussi pour leur laisser des dimanches de libre pour être en famille.

Intervention de Mr Guy POIRIER (US Ciron) :

Nous avons des exigences financières de la part de notre Jeune Arbitre et ne nous pourrions pas le garder car nous sommes un petit club avec un petit budget.

R. Marc TOUCHET si j'ai bien compris il demande en plus de ce qu'il perçoit le Samedi., alors que généralement un jeune arbitre à une dotation d'équipement payé par son club.

R. Mr Antonio TEXEIRA nous le savons, certains arbitres se font payer et nous ne pouvons pas intervenir. Je rappelle toutefois qu'un arbitre qui quitte son club sera indépendant 4 ans sauf s'il démissionne pour un fait disciplinaire dans son club. C'est une bonne évolution dans le Règlement. Il précise que le club formateur percevra un bon de 250 €, et le club qui récupèrera votre arbitre aura un droit d'échange de 500 €.

Intervention de Mr Michel PION (AS Briantes Lacs) :

Jamais d'arbitre en D4, pourquoi nous obligés à en fournir.

Intervention de Sazeray Vigoulant :

Nous sommes un petit club du sud du département et obligés de faire des manifestations pour remplir les caisses, si en plus nous devons chercher des arbitres et les payer cela fait beaucoup. Les instances demandent beaucoup de choses aux clubs.

R. Marc TOUCHET : il ne faut pas les payer et ne faut pas rentrer dans cet engrenage.

Complément du Règlement du Statut de l'Arbitrage Section 1 Obligations du Club – article 41 – Nombre d'arbitres :

Approuvé à : **43.99 % Pour** et **38.94 % Contre** – Abstention 17.07 %

Il est précisé, dans les Statuts du District de l'Indre de Football :

« 12.5.4 Votes

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés, soit à main levée, soit au vote à bulletin secret. Les votes nuls et les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Ainsi pour cette question, les suffrages exprimés sont de 345 voix :

. Pour 183 voix, soit 53.04 %

. Contre 162 voix, soit 46.96 %

Le complément de l'article 41 du Statut de l'Arbitrage sera ajouté au Règlement des Championnats du District de l'Indre de Football

REMISE DE MEDAILLES

Dirigeant Méritant



Mr Daniel POITEVIN au CA St Genou

Reconnaissance Ligue « Argent »



Mme Clémentine CHARRAUD



Mr Raphaël BARDIOT

Reconnaissance Ligue « Or »



Mr Michel TAUVY



Mr Patrick CHAMPAGNAT

**PRESENTATION PARTENAIRE EC CONSULTING
(Organisme de Formation à destination des Clubs et Associations)
Présenté par Mr Enrick COSSON**

NOS MISSIONS

Aider les clubs à se
structurer et se
développer



Favoriser la montée en
compétences des dirigeants
bénévoles élus et des
salariés par la formation



Accompagner les
clubs dans leur
démarche de projet



consult.perf@gmail.com 02 36 05 63 05 06 47 66 18 90
www.ecformation.com

MODALITÉS

Public concerné

Dirigeants élus
(Président ; Vice
président ; secrétaire et
trésorier) et salariés

Financement

Formations 100%
prise en charge par
l'AFDAS dès lors que
le club possède un
salarié.

Lieux et dates

Formation au sein du club.
Calendrier flexible :
dates choisies avec les
stagiaires.



consult.perf@gmail.com 02 36 05 63 05 06 47 66 18 90
www.ccfformation.com

NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL



"Améliorer les ressources financières de sa structure"

Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"

Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



"Améliorer la gestion RH de sa structure"

Managez vos bénévoles et salariés de manière efficace !



"Créer et promouvoir un événement"

Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !

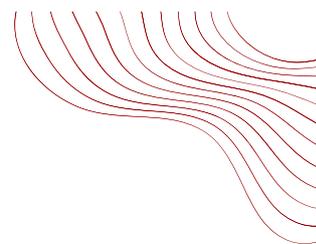


« Avoir un secrétariat organisé et efficace »»

Appréhendez le rôle de secrétaire et optimisez la gestion administrative

consult.perf@gmail.com 02 36 05 63 05 06 47 66 18 90
www.ccfformation.com

NOS FORMATIONS EN DISTANCIEL



« Savoir construire un dossier de subvention FDVA »

Apprenez les fondamentaux pour construire, déposer et suivre sa demande de subvention FDVA.



« Savoir construire un dossier de subvention ANS »

Apprenez les fondamentaux pour construire, déposer et suivre sa demande de subvention ANS.



« Mettre en place une communication efficace pour sa structure »

Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication! Maîtrisez les réseaux et augmentez votre notoriété.



« Création d'un site Web et référencement »

Communiquez sur votre association à travers un site internet harmonieux et clair.



consult.perf@gmail.com 02 36 05 63 05 06 47 66 18 90
www.ccfformation.com

Retour de Mr Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

Organisme très compétent, bienveillant, trouve les solutions. N'hésitez pas à les faire intervenir, c'est très enrichissant et prêt à vous aider.

PRESENTATION PARTENAIRE CREDIT AGRICOLE Présentée par Mme Isabelle JACOB

Je remercie sincèrement le Président du District pour cette invitation et la proposition d'intervenir. Je me présente Isabelle JACOB nouvelle Responsable sur Châteauroux. Le Crédit Agricole est déjà le partenaire du monde associatif et notamment du monde rural, la F.F.F. et de certains ici présents. Partenariat avec une banque, ce n'est pas forcément partenaire financier.

Si vous avez besoins de réseaux, de bénévoles, d'impression pour vos manifestations de jeunes n'hésitez pas à demander à votre caisse locale près de chez vous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles des clubs ainsi que du District pour tout ce que vous faites.

INTERVENTION PERSONNALITE

Intervention de Mme Axelle TUGEND, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, Cheffe du service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports :

Je suis ravie d'être présente pour la 2^{ème} fois à votre Assemblée Générale, je remercie le Président du District pour cette invitation.

Le Football a des valeurs : Esprit d'équipe, Fair Play – respect pour la société

Nous ne sommes pas très contents d'apprendre par le service de l'état qu'un match de championnat est placé sous haute tension et j'insiste sur haute surveillance.

Le service Jeunesse et Sport contrôle la validation des cartes professionnelles, je demande aux présidents de clubs de bien vouloir regarder si vos éducateurs sportifs sont à jour, car à ce jour beaucoup sont dans le rouge. Un contrôle va être fait prochainement et attention aux clubs qui n'auront pas fait le nécessaire.

L'avenir du Foot encourage la pratique Féminines à se déployer elle prend de l'ampleur ces dernières années.

Dispositif état :

- FDVA (Fond Développement Vie Associatif) : Projet fonctionnement – Projet innovant
- Pass'Sport : ce dispositif est reconduit et les demandes sont en hausse par rapport à l'année dernière - 50 € sur l'année
- 2 heures de sport classe ULIS : Collège Lafayette – Collège Romain Rolland (Déols) – Collège des Capucins Cx
- Plaine des Sports : Structure unique et grandissant avec la plus grande halle connectée.
- ANS : volet emploi pas de visibilité pour l'instant
- Service Civique : promouvoir ce dispositif qui fonctionne bien.

Réunion rentrée : celle-ci va être mise en place rapidement et sera axée sur les réglementations sportives, car nous avons constaté quelques lacunes sur les codes du sport.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite une bonne saison sportive.

INTERVENTION DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

La parole est donnée à Matthieu GUILLAIN (CTD DAP) qui excuse son collègue Aniss ZOUALA de ne pas être présent aujourd'hui. Il informe que le District s'est agrandi en recrutant deux personnes pour aider la Technique et dont je laisse le soin de se présenter :

. Mr Hugo DELALANDE (Conseiller Technique sur les Nouvelles Pratiques) :

Je me présente Hugo DELALANDE j'ai été embauché à mi-temps par le District pour développer les Nouvelles Pratiques :

- Beach Soccer,
- Futsal,
- Foot en marchant,
- Golf Foot.

Je suis éducateur et je viens d'avoir mon brevet d'entraîneur de Football. Je vous souhaite une bonne saison et à bientôt sur les terrains.

Mr Clément CHAVENAUD (Service Civique) :

Je me présente Clément CHAVENAUD, j'ai été pris en Service Civique au District et mes principales missions seront d'accompagner l'équipe Technique sur le foot à l'école et le programme éducatif.

I – Présentation filière de formation bénévoles :

LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !

2 PARCOURS POSSIBLES

► CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !

Toutes les Infos sur

DE MULTIPLES FORMATIONS dès 16 ans

POUR ENCADRER TOUS PUBLICS

DES CONTENUS DIVERSIFIÉS

Théorie

&

Pratique

Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)		CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)		DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)	
Éthique et Intégrité	Foot en marchant	Seniors	Beach Soccer	Responsable École de Football	
Pratique féminine	FOOT5	U14-U19	Gardien de But	Coach Jeunes	
Handi-Foot	Futnet	U10-U13	Préparateur Physique	Coach Seniors	
Foot Adapté	Fit-Foot	U6-U9	Futsal		
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe	Projet Club			
Golf-Foot	Futsal				

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

PARCOURS PROFESSIONNEL

En formation continue
En apprentissage
Par Validation des Acquis de l'Expérience

DE 8 À 161 H

de formations indépendantes et complémentaires

Vous êtes déjà diplômés ? Des équivalences existent.

Plus d'infos sur fff.fr/educateurs-entraîneurs

Le parcours bénévole de formation des éducateurs

AF : Attestation Fédérale

- Attestation Fédérale Éthique et Intégrité
- Attestation Fédérale Pratique Féminine
- Attestation Fédérale Handi-Foot
- Attestation Fédérale Foot Adapté
- Attestation Fédérale Arbitrage
- Attestation Fédérale Golf-Foot
- Attestation Fédérale Foot en marchant
- Attestation Fédérale Futnet
- Attestation Fédérale Fit-Foot
- Attestation Fédérale FOOT5
- Attestation Fédérale Futsal
- Attestation Fédérale Accompagnateur d'équipe

CFI : Certificats Fédéraux Initiateur

- Certificat Fédéral Initiateur/trice Seniors
- Certificat Fédéral Initiateur/trice Beach Soccer
- Certificat Fédéral Initiateur/trice U14_U19
- Certificat Fédéral Initiateur/trice Gardien de But
- Certificat Fédéral Initiateur/trice U10_U13
- Certificat Fédéral Initiateur/trice Préparateur Physique
- Certificat Fédéral Initiateur/trice U6_U9
- Certificat Fédéral Initiateur/trice Futsal
- Certificat Fédéral Projet club

DF : Diplômes Fédéraux

- Responsable École de football
- Coach Jeunes
- Coach Seniors

Je souhaite :

Participer à la vie du club

Je m'engage dans une formation bénévole pour :

Encadrer la pratique compétitive

Animer différentes formes de pratiques éducatives

Développer le vivre en semble

Animer le projet club

CFI : Certificats Fédéraux Initiateurs/trices

CFI de PUBLICS

Certificat Fédéral Initiateur/trice
Seniors

Certificat Fédéral Initiateur/trice
U14_U19

Certificat Fédéral Initiateur/trice
U10_U13

Certificat Fédéral Initiateur/trice
U6_U9

Formation de 24h

Formule : hybride (distanciel, présentiel)

Certification : Quiz

CFI de SPECIALITES

Certificat Fédéral Initiateur/trice
Beach Soccer

Certificat Fédéral Initiateur/trice
Gardien de But

Certificat Fédéral
Initiateur/trice Préparateur Physique

Certificat Fédéral Initiateur/trice
Futsal

Formation de 32h

Formule : présentiel

Certification : inscription, dossier + terrain

Certificat Fédéral
Projet club

Formation de 24h

Formule : hybride (distanciel, présentiel)

Certification : Quiz

8

LE PARCOURS - CFI PUBLICS

PERFORMANCES
2024



Préparer sa session
de formation

Bloc 1: 6H
Jour J
Devenir Initiateur/trice U6-U9



La connaissance
du public



La connaissance
de soi



Encadrement Match



Organisation de
la pratique et
Coaching



Ethique et
intégrité



Séance
d'entraînement
Analyse de Pratique



Le climat
d'entraînement

- Les outils**
- Bloc notes
 - Livret numérique
 - Capsules vidéo
 - Fiche analyse de pratique
 - Catalogue de séances

Bloc 2: 6H
J+ [20 à 25]
Devenir Initiateur/trice U6-U9



La connaissance
du jeu



Ethique et
intégrité



L'entraînement



Certification



9



LES OUTILS

Le Triangle Dayadère
Bleu est toujours active

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)		CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)		DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)	
Éthique et intégrité	Foot en marchant	Seniors	Beach Soccer	Responsable École de Football	
Pratique féminine	FOOT5	U14-U19	Gardiens de But	Coach Jeunes	
Hand-foot	Futsal	U10-U13	Préparation Physique	Coach Seniors	
Foot Adapté	Fit-Foot	U6-U9	Futsal		
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe	Projet Club			
Foot-Foot	Futsal				

LE CONTRAT

OBJECTIFS

- Être capable de proposer, d'organiser, conduire et animer une séance U7 et U9
- Être capable de proposer, d'organiser, conduire et animer un plateau U7 et U9
- Être capable de favoriser un bon climat d'apprentissage
- Être capable d'évaluer son action pédagogique



Contenu Formateur, Vidéos, Guide Formateur

RÉUSSIR LA PRÉPARATION DE TES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

25 min

C'est parti

CERTIFICAT FÉDÉRAL FOOTBALL ANIMATEUR/VICE U6/U9 BLOC NOTES

Pourquoi crie-t-on sur le bord de la touche ?

Comprenez plus vite les raisons d'être en colère sur le terrain et évitez les malentendus.

Livrets numériques stagiaires, Bloc-Notes, Contenu e-learning



EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

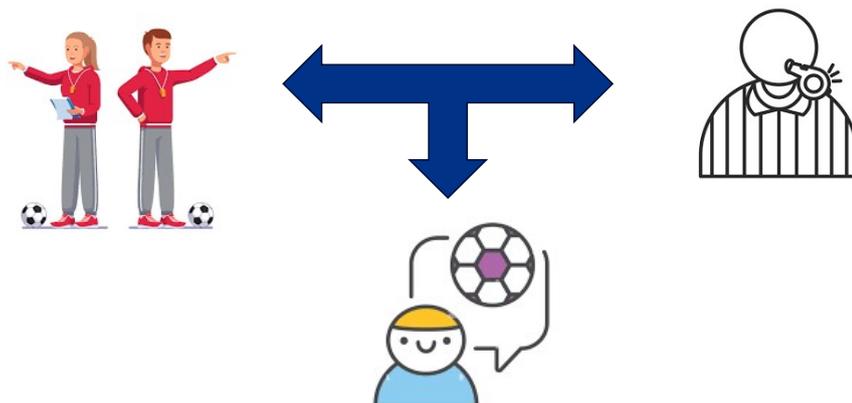
ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Liges Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Liges Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Liges Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Liges Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales



Les bons de Formation

- 2 bons de 15 euros par personnes par formations
- Déduit à l'inscription



16/10/2023

13



PARCOURS BÉNÉVOLE

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

CFI U7-U9

04/11/2023 et 02/12/2023

À Poulaines

CFI U11-U13

25/11/2023 et 23/12/2023

À Clion

CFI U11-U13

20/01/2024 et 09/03/2024

À St Gaultier

CFI U7-U9

27/01/2024 et 24/02/2024

À Neuvy St Sépulchre

18/36

CFI Séniors

06/01/2024 et 03/02/2024

Lieu à définir

CFI U14-U19

16/03/2024 et 13/04/2024

À Touvent

Journées complémentaires de formation:

21/10/2023: DF Coach Jeunes

01/11/2023: DF Coach Séniors

II – Arbitrage :

Intervention de Mr BAUDON Lucas (Conseiller Technique en Arbitrage) :

J'ai été recruté il y a maintenant un an. Mon objectif est d'accompagner les clubs du mieux possible sur les formations d'arbitres et la sensibilisation à l'arbitrage. Je travaille également avec différentes commissions des Arbitres.



INFORMATIONS CDA



- Noa FONTENEAU nommé «Jeune Arbitre Fédéral»
- Dany REAULT : candidat pratique au titre de « Jeune Arbitre Fédéral»
- Promotions Arbitres de Ligue
 - AUBARD Maxime (montée en Régional 2)
 - JAAFAR Abdelhadi (nommé Régional 3)
 - PIETTE Guillaume (nommé Assistant Régional 2)
 - DEVELLE Nolan (nommé Jeune Arbitre de Ligue)



16



BILAN DES FORMATIONS

Formations Initiale en Arbitrage

- 5 formations ont été dispensées dans l'ensemble de la Ligue dont 2 organisées par le District de l'Indre

24 arbitres formés → 17 reçus

- 1 Très Jeunes Arbitres
- 7 Jeunes Arbitres
- 12 Seniors
- 4 Féminines



CENTRE-VAL DE LOIRE



18



BILAN DES FORMATIONS



FIA 2023 - 2024		
SESSION 1	Samedi 16 Septembre	Clion S/ Indre
	Samedi 23 Septembre	
	Samedi 30 Septembre	
SESSION 2	23 au 25 Octobre	Romorantin (41)
INTERNAT - <i>Spéciale Mineurs & Féminines</i>		
SESSION 3	27 au 29 Octobre	Orléans (45)
INTERNAT - <i>Spéciale Majeurs</i>		
SESSION 4	Samedi 10 Février	Lieu à déterminer (36)
	Samedi 17 Février	
	Samedi 24 Février	
SESSION 5	23 au 25 Avril	(37)
INTERNAT - <i>Ne compte pas pour les statuts de l'arbitrage</i>		



19



ROLES & MISSIONS DU CTDA



Pour les clubs :

- Être un support de proximité pour l'ensemble des actions en lien avec le recrutement et la fidélisation des arbitres
- Accompagnement des clubs dans les recherches de méthode de recrutements et de fidélisation de leurs arbitres
- Accompagnement des clubs dans la démarche d'inscription aux formations
- Être source de renseignements pour toutes les questions en lien avec les statuts de l'Arbitrage (en étroite collaboration avec la Commission Départementale des Statuts de l'Arbitrage)
- Organisation des Formations Initiales en Arbitrage organisées par le District



20



STATUTS DE L'ARBITRAGE

NATIONAL		dont 4 majeurs	Formé et reçu 1 arbitre au cours des 3 dernières saisons	+2
NATIONAL 2		dont 3 majeurs	Formé et reçu 1 arbitre au cours des 3 dernières saisons	+2
NATIONAL 3		dont 3 majeurs		+1
RÉGIONAL 1		dont 3 majeurs		+1
RÉGIONAL 2		dont 2 majeurs		+1
RÉGIONAL 3		dont 2 majeurs		+1
DÉPARTEMENTAL 1		dont 1 majeur		Pas de changement
DÉPARTEMENTAL 2 / 3				



21



ARBITRES DE CLUB

Les arbitres de clubs s'appliquent aux clubs dont l'équipe de référence doit évoluer au niveau départemental à l'exception du plus haut niveau de District (D1)

Définition :

L'arbitre de club doit être majeur et licencié dans le club

Il doit effectuer une formation validée en début de saison (recyclage toutes les 3 saisons)

Il est prioritaire en cas d'absence de l'arbitre officiel désigné sur des rencontres de son club uniquement

Les arbitres de clubs comptent pour 0,5 part dans la comptabilisation pour les statuts de l'arbitrage **à condition qu'un arbitre officiel compte pour le club**



22



Conditions de couverture :

⌞ Avoir effectué 12 rencontres de football à 11 sur la saison selon la régularité suivante :

Septembre	Octobre, Novembre, Février, Mars, Avril	Décembre, Janvier, Mai
0 (car formation)	2 matchs par mois	2 matchs pour les 3 mois

⌞ Les arbitres reconnus « arbitres auxiliaires » sur les saisons antérieures doivent obligatoirement repasser la formation « arbitre de club »

⌞ Le volume horaire de la formation et le contenu est en cours d'élaboration

⌞ La couverture des arbitres de club sera comptabilisée sur la saison N+2

Objectif :

⌞ Permet l'obtention de mutations supplémentaires

Impossibilité de se sortir des statuts de l'arbitrage grâce aux arbitres de club



A ce jour, nous sommes dans l'attente de l'organisation de la F.F.F. de savoir si les 12 rencontres peuvent être regroupées c'est-à-dire un arbitre club fait 5 rencontres et le 2^{ème} arbitre club fait 17 rencontres si ça compte 2 pour 0.5.

J'attends également de la F.F.F. le contenu de la formation arbitres de club, ensuite tous les arbitres auxiliaires devront passer cette formation.

Intervention de Patrice DESIRE (E. Pont Chrétien) :

Pourquoi un arbitre qui passe l'examen en Février peut compter pour la saison et un autre arbitre qui se présente à l'examen en Avril ne compte pas pour la saison.

R. Lucas BAUDON (C.T.A.) : 1 arbitre qui réussit l'examen en Février commencera à arbitrer en Mars et pourra faire le nombre de matchs nécessaires pour couvrir son club, quant à l'arbitre qui sera reçu en Avril pourra débiter à arbitrer en Mai, il n'aura pas la possibilité de faire ses matchs pour vous représenter. Pour éviter de pénaliser le club, il sera comptabilisé pour la prochaine saison.

Intervention de Mr Yvan RICOURT (EC Veuil) :

Je voulais une confirmation sur un point sur le Statut de l'arbitrage pour les accessions :

R. Lucas BAUDON la déclinaison est faite de la façon suivante :

1^{ère} année d'infraction : -2 mutations

2^{ème} année d'infraction : -4 mutations

3^{ème} année d'infraction : - 6 mutations et interdiction de monter

Le Statut de l'Arbitrage s'applique seulement sur l'équipe 1^{ère} du club.

Intervention de Mr CHARRON Michaël (FC Diors) :

Pourquoi former des arbitres alors que nous avons le compte.

R. Lucas BAUDON, les clubs qui fournissent plus d'arbitres que le Règlement le préconise, peuvent avoir des mutations supplémentaires.

Intervention de Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

Tout à l'heure nous avons effectué un vote qui n'a pas été validé par la majorité des clubs, et cela m'interpelle. Les clubs ont des problèmes de recrutement et on attend une réponse de la FFF pour les arbitres de club. Je rappelle que se sera par l'apprentissage que nous aurons des arbitres officiels.

R. Marc TOUCHET précise que pour le vote que nous avons effectué, les suffrages exprimés sont de 345 voix :

- . Pour 183 voix, soit 53.04 %
- . Contre 162 voix, soit 46.96 %

Un e-mail sera envoyé dès lundi à tous les clubs pour confirmation du vote à la majorité des clubs.

QUESTION DIVERSE

La parole est donnée à Mr LINDE Richard, Président de l'EGC Touvent Cx

Nous aimerions savoir ou en est-on du transfert du C.T.R. ?

Intervention de Mr Marc TOUCHET, Président du District :

Nous voilà maintenant sur le sujet qui fâche l'avenir incertain du CTR avec la volonté initiée par Antonio de rapatrier sur un lieu unique à Orléans (les deux pôles, la ligue, l'IR2f ...) à la fin du bail actuel 31 juillet 2026.

Je sais que ce n'est pas une idée forcément de toi .

Mais comme tout le monde le sait quand tu as décidé de porter un dossier tu vas au bout malgré les portes de sorties que nous te proposons.

Tu es un homme pugnace, tu aimes le combat mais je me découvre aussi des âmes de combattants surtout que j'ai l'unité de mes clubs, des élus et membres des commissions du District et des élus politiques sur notre volonté de conserver le CTR à Châteauroux.

Il est important de rappeler que notre Département pèse 12.5% des voix et qu'un vote en Assemblée de Ligue en juin 2024 pour un projet A (maintien du CTR à Chtx) et un projet B (regroupement à Orléans) le choix ne nous sera pas favorable.

Je sais que lors de ta reprise de parole dans quelques instants tu vas nous :

- rappeler la situation financière de la ligue sous différents présidents
- le redressement financier initié depuis ton arrivée à la ligue en 2019 avec ton équipe et le soutien des présidents de districts.
- le nombre de joueurs peu importants issus du cher et de l'Indre au pôle espoir
- des déplacements des clubs du 28 à Châteauroux.
- du fait que tes cadres techniques doivent dormir 35 nuits au CTR
- le loyer payé et le coût du gymnase payé par la ligue sur un terrain ne nous appartenant pas.

Tous ces éléments sont connus et récurrents depuis 1997 et l'installation du CTR à Châteauroux.

Je te rappelle que siégeant depuis 2006 (comme moi) tu as validé le renouvellement du bail et la construction du gymnase sur terrain d'autrui.

Je te rejoins sur les aspects économiques (charges et couts réduits sur 1 seul site...) si tu économises un loyer tu auras un remboursement de prêt et des charges fixes de structure environnementales (empreinte carbone pour les déplacements) quoique reconstruire sur 10 hectares ne me parait très défendable dans une volonté de limiter les nouvelles constructions mais plutôt la rénovation du CTR semble plus pertinente compte tenu des choix écologiques de nos décideurs.

Ce qui est certain c'est que les territoires ne sont pas égaux en France et dans notre Région Centre Val de Loire c'est le cas avec un axe ligérien fort avec deux métropoles Orléans et Tours qui concentrent l'activité et la population .

Les départements de l'Indre et du Cher sont plus en difficulté mais les volontés politiques et les investissements des élus locaux ont souhaité par un aménagement du territoire concerté conserver un certain équilibre dans le sport avec un CREPS à Bourges et un CTR à Châteauroux .

Tu as été élu en 2019 et en 2020 Président de la Ligue avec mon soutien et le vote unanime des délégués du district et des clubs du Département de l'Indre sur ta candidature avec une feuille de route :

- pour redresser la situation financière de la ligue
- retrouver une stabilité dans les instances de gouvernance
- permettre à nos clubs de retrouver quiétude et confiance dans ses élus.

Le travail au bout de 4 ans a porté ses fruits sur certains points en revanche les clubs et délégués du 36 ne t'ont pas élu pour nous proposer la délocalisation du CTR à Orléans.

Si je peux m'exprimer et trouver les mots justes, nous avons besoin de lien, de bien vivre ensemble et ta volonté de nous priver de notre joyau n'est pas honnête, monter les territoires les uns contre les autres n'est pas une belle image pour un Président de Ligue qui doit un rassembleur et un fédérateur.

Il faut remettre l'humain au milieu de nos débats et pas seulement raisonner chiffres et équilibre budgétaire.

Il faut aussi mettre en avant le savoir-faire de l'équipe éducative du Collège Lafayette je salue d'ailleurs le positionnement du principal du collège Vincent Laurmont et je pense aussi aux simples salariés du CTR (agents d'entretien, surveillants, agents..) qui perdront leur emploi.

Je note aussi que tous ses jeunes issus de QPV qui viennent à Châteauroux poursuivent leur scolarité dans le cadre du pôle espoir apprécient la quiétude de notre Ville.

Je suis persuadé avec les efforts financiers faits peuvent permettre de poursuivre l'activité en menant une politique harmonieuse de notre ligue avec des structures sur tout son territoire comme c'est le cas actuellement.

C'est aussi le rôle d'une ligue de rayonner sur tout son territoire.

Pourquoi investir plus de 10 millions d'euros dans ce nouveau projet (des deniers publics dont on a un besoin ailleurs) alors que tout existe à Châteauroux depuis 1997, je reconnais que nos élus locaux ont peut-être tardé à répondre favorablement à tes demandes légitimes mais les engagements ont été pris par écrit (centre d'hébergement rénové, terrain synthétique, mutualisation de la restauration, incitation et envoi des groupes sur l'hébergement de Blanche pour baisser les coûts...).

Antonio tu sais que j'apprécie l'homme que tu es, cependant tu es un élu du Berry, ancien Président du District du Cher ou tes racines sont, et je ne peux admettre que tu sois le Président de Ligue qui pénalise notre territoire, je te demande solennellement devant mes clubs et au nom de notre solidarité de ranger dans les cartons ton projet de regroupement et nous laisser notre CTR à Châteauroux.

Je serai à tes côtés pour un projet ambitieux pour les clubs de tous les territoires de la ligue mais je serai ton opposant sur un projet non nécessaire fragilisant mon territoire pour favoriser une métropole qui n'en a pas besoin.

Le Président,
M. TOUCHET

Intervention de Mr Antonio TEIXEIRA, Président Ligue du Centre Val de Loire :

Je prends toujours plaisir à venir à votre Assemblée Générale. Dans mon intervention, je reviendrai sur le CTR .

Je vais vous donner quelques informations sur la Ligue du Centre. Après une saison 2022/2023 émouvante dans son déroulement et indécise jusqu'à la fin du championnat pour déterminer les champions et descentes. Le seul regret ce sont les incivilités et les agressions d'arbitres qui ont terni notre football. Mais heureusement, la Commission de Discipline a été intransigeante dans ses sanctions. Ce combat se fera grâce à vous à la suite des nouvelles mesures telles que :

- La licence à points
- Le bonus

Je vous confirme que la Ligue va bien et va tenir ses engagements, 6 ans avant de dresser les comptes de la Ligue et ses finances. Je tenais à remercier l'ensemble des membres qui se sont impliqués dans ce projet. Grâce aux bons résultats nous avons augmenté les dotations dans chaque District.

FAFA :

- Transports : une enveloppe de 53 000 €
- Equipements : une enveloppe de 349 000 €

D'un commun accord entre Présidents de District en C.D, il a été décidé de transférer la partie d'aide d'équipement restante au transport, afin de servir les clubs qui avaient monté un dossier transport.

L'avenir du C.T.R. :

Le Président de Ligue nous fait un bref compte rendu sur l'historique de l'IFR et du CTR.

2018 : 2 listes suite à la démission du Comité de Direction

- 1^{ère} liste : J. BLANCHET : promettant la fermeture du CTR
- L'autre liste Présidents de District : Etude financière pour réduire les frais

La Ligue à renégocier le bail, car celui-ci n'était pas conforme, elle payait les travaux du locataire et celui du propriétaire.

La Ligue a demandé à racheter, mais un refus a été donné de la part de Blanche de Fontarce. Le CTR est un gouffre d'où l'étude d'un 2^{ème} projet. Le Président précise que le bail arrivera à échéance en 2026 et le renouvellement de celui-ci passera au votre des clubs lors de l'AG Ligue et non du C.D.

Depuis que le projet est lancé, une proposition de site à la source à Orléans a été faite par Orange. A ce jour, rien n'est fait la négociation avec Orange n'est pas terminée.

Ce projet à pour but de :

- Regrouper les services
- Regrouper les Pôles
- Mutualiser les salariés
- Faire des économies

Un déficit que la Ligue ne pourra pas supporter dans les années à venir. Courant décembre, le Président du Conseil Général de l'Indre Marc FLEURET sera invité au CD Ligue pour présenter son projet devant les membres.

Intervention de Mr DENORMANDIE Bertrand – BVN :

Pourquoi favorisé le 28 et pas le 36 ?

R. Mr Antonio TEIXEIRA confirme que rien n'est fait.

Intervention de Mr SAUVESTRE Christian – FC2MT :

- Financièrement vous allez réussir à délocaliser et à construire
- Humainement vous êtes très loin

Je pense que le projet est bien avancé.

Nous tenons à remercier la Municipalité d'Arthon, pour le prêt de la salle ainsi que le club du FC VALP 36 pour l'organisation de celle-ci. Le Secrétaire Général invite tous les clubs au pot de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président à 12 h 30.

Le Président,
M. TOUCHET

